



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 617:2001+A1:2010

Equipements et systèmes de manutention continue - Prescriptions de sécurité et de CEM pour les équipements de stockage des produits

Continuous handling equipment and
systems - Safety and EMC requirements
for the equipment for the storage of bulk
materials in silos, bunkers, bins and

Stetigförderer und Systeme - Sicherheits-
und EMV-Anforderungen an
Einrichtungen für die Lagerung von
Schüttgütern in Silos, Bunkern,

12/2010



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 617:2001+A1:2010 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 617:2001+A1:2010.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN 617:2001+A1:2010

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

EN 617:2001+A1

Décembre 2010

ICS 53.040.10

Remplace l'EN 617:2001

Version Française

**Equipements et systèmes de manutention continue -
Prescriptions de sécurité et de CEM pour les équipements de
stockage des produits en vrac en silos, soutes, réservoirs et
trémies**

Stetigförderer und Systeme - Sicherheits- und EMV-
Anforderungen an Einrichtungen für die Lagerung von
Schüttgütern in Silos, Bunkern, Vorratsbehältern und
Trichtern

Continuous handling equipment and systems - Safety and
EMC requirements for the equipment for the storage of bulk
materials in silos, bunkers, bins and hoppers

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 4 juin 2001 et comprend l'amendement 1 adopté par le CEN le 9 novembre 2010.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles